

# ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DE L'ÉVÉNEMENTIEL ÉCO-RESPONSABLE POUR LES ENTREPRISES DE L'ESS

LES PERSPECTIV<sup>ESS</sup>



La situation environnementale générale entraîne depuis quelques années un mouvement large de prise de conscience de l'urgence des actions à mettre en œuvre.

Les acteurs de l'événementiel, c'est-à-dire les organisateurs d'événements « éphémères », qu'ils soient à vocation culturelle, sportive ou d'affaires, ont pris part à la réflexion, mis en place pour certains des actions concrètes, poussés et sollicités par des publics en forte demande. Une prise de conscience, qui si elle n'est pas encore massive, compte désormais dans l'opinion et sur le terrain médiatique.

La notion d'écoresponsabilité dans ce secteur, c'est-à-dire la volonté de limiter son impact environnemental, n'est donc plus aujourd'hui un simple critère véritable de différenciation, il est en voie de devenir une normalité, si ce n'est à terme une obligation. Il ouvre un champ d'opportunités pour de nombreuses entreprises sociales pouvant se positionner sur ce marché en croissance.

Soutenu par



# PARTIE 1 : ETAT DES LIEUX

## DÉFINITIONS ET CONCEPTS

Peu importe l'échelle à laquelle se situe un événement, son principe est simple : mobiliser sur un moment donné et relativement court des moyens matériels et humains dans le but de créer une activité « éphémère », générant des besoins en termes d'accueil, déplacements, et globalement de forts besoins logistiques. Les événements rencontrent ces mêmes besoins, qu'ils soient à vocation économique (salons, foires, forums...), sportive (événements sportifs professionnels ou amateurs), ou culturelle (festivals, rencontres...).

Du point de vue des ressources, de la mobilité ou de l'impact sur sites, les événements, qu'ils soient militants, culturels ou d'entreprise, sont un générateur de coût environnemental. Forts de cette prise de conscience, certains acteurs de l'événementiel ont entamé une démarche vertueuse consistant à trouver les moyens de limiter ces impacts.

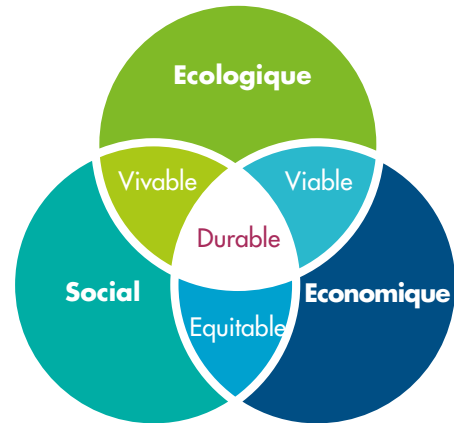
Les acteurs de l'ESS quant à eux sont divers, couvrant des champs d'action variés. Certains portent la transition écologique et les questions environnementales dans leur ADN, les autres partagent de fait, en raison de leur appartenance à ce champ économique particulier, une attention aux impératifs de développement durable, sous toutes ses formes.

Au-delà d'une démarche uniquement environnementale, les acteurs de l'événementiel suivent par réel intérêt, contrainte ou opportunité, les évolutions notables des grands sujets de société. Parmi eux, le questionnement des ressources et de leurs limites entraîne la prise en compte accélérée des notions de **Développement Durable**, puis plus récemment de **RSE, la Responsabilité Sociétale des Entreprises**, et de **RSO, la Responsabilité Sociétale des Organisations**, par les associations, entreprises ou collectivités.

« La responsabilité sociétale des entreprises est la maîtrise par une organisation des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes ; respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement et qui est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations »<sup>1</sup>.

Elle désigne donc la prise en compte par les entreprises, sur base volontaire, de ces enjeux, et la mise en œuvre d'une politique correspondante. Le développement durable repose sur 3 piliers fondamentaux

finaleme nt très larges : la dimension sociale, la dimension économique, et la dimension environnementale. « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »<sup>2</sup>.



La notion de transversalité y est primordiale, et le principe regroupe des notions beaucoup plus larges que la seule dimension environnementale.

Enfin, l'écoresponsabilité dans l'événementiel regroupe quant à elle les éléments de durabilité environnementale appliquée au secteur de l'événement. **L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)** en définit ainsi le principe : « Les enjeux de l'événementiel écoresponsable résident dans **l'amélioration des performances et de la durabilité de vos manifestations**, tout en développant votre image positive et en impliquant l'ensemble de vos parties prenantes. »<sup>3</sup>

Il semble désormais difficile pour un acteur événementiel de ne pas avoir une démarche proactive sur la question, pour des raisons tout autant morales, économiques que réglementaires, comme en témoigne Christophe Cousin, président de l'agence **Win-Win** et administrateur chargé du pôle RSE de **LEVÈNEMENT**, association fédérant les agences de communication événementielle :

« Il y a une prise de conscience des agences face à la montée en puissance des sujets RSE. Ne pas s'en préoccuper c'est s'exposer à des sanctions du donneur d'ordre - entreprise, service public, collectivité territoriale - comme du client final. C'est également un sujet de préoccupation des banques et des financiers, plus sélectifs dans leurs investissements. Enfin, le secteur se situe au centre d'un écosystème, lui-même de plus en plus préoccupé de certifications, tels les traiteurs ou les prestataires techniques »<sup>4</sup>.

1 Source : AFNOR, ISO 26000

2 Source : rapport Brundtland «Notre avenir à tous»

3 Source : <https://communication-responsable.ademe.fr/eco-evenement>

4 Source : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/services-conseils/le-secteur-de-levenementiel-se-veut-de-plus-en-plus-ecoresponsable-1125003>

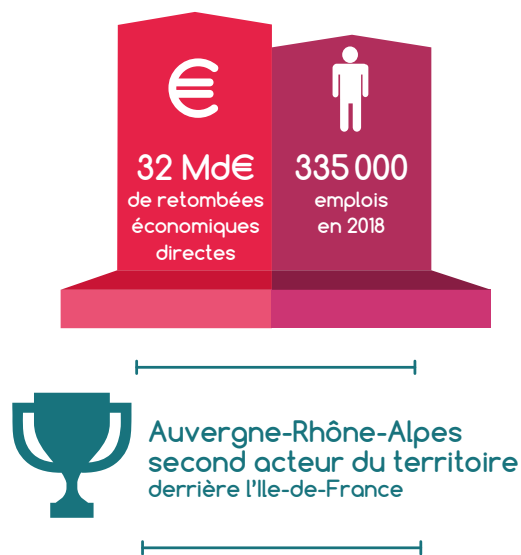
La pression des jeunes générations, exercée notamment en interne au sein des entreprises et des organisations, confirme

le caractère inéluctable de ces réflexions quant aux nouveaux modes de fonctionnement.

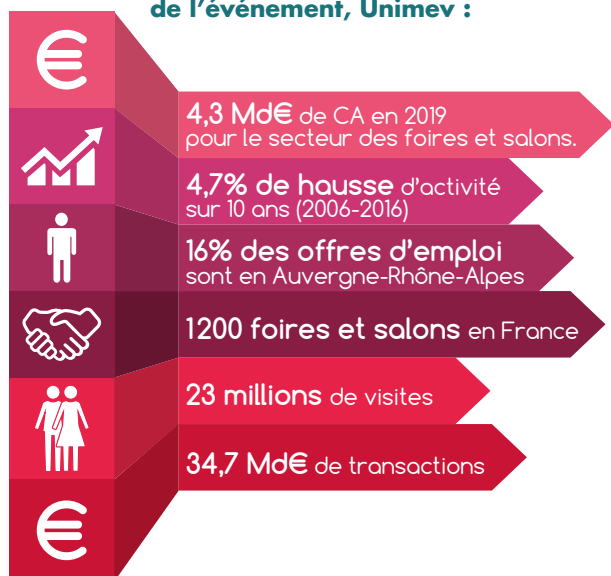
## CHIFFRES CLÉS

Quelques données chiffrées produites par secteur d'activité et par filière nous permettent de saisir le contexte économique de l'événementiel :

### Concernant l'événementiel d'entreprise et institutionnel<sup>5</sup> :



### Concernant les foires et salons, selon l'Union française des Métiers de l'événement, Unimev :



Ces quelques chiffres donnent un premier aperçu du poids de l'événementiel d'affaires, multiple dans ses formes.

Les thématiques liées à l'agro-alimentaire y sont encore largement présentes, et l'on observe un fort développement des salons traitant du bio et du bien-être, ainsi qu'un développement des thématiques très spécialisées, à l'image du salon Japan Touch à Lyon.

Fractionné en plusieurs secteurs, il est difficile de donner une vision d'ensemble de l'événementiel **culturel**, mais certains éléments nous permettent de définir quelques indicateurs :



\* selon les chiffres 2017 du Centre National des Variétés.

S'il est difficile de mesurer précisément l'ensemble du poids économique des festivals en tout genre, la forte territorialisation de ces derniers permet de trouver localement des éléments chiffrés parlants :

- 200 millions d'euros, c'est le montant total des retombées économiques locales du **festival de Cannes** sur son territoire<sup>6</sup>.
- En région, le **festival du film court de Clermont-Ferrand** génère 11 millions d'euros de retombées sur son territoire en seulement 9 jours selon une étude économique commanditée par le festival, soit 22 euros générés pour 1 euro de subvention<sup>7</sup>.
- Du côté des festivals de musique, ViennAgglo estimait en 2014 à 17 millions d'euros les retombées économiques de **Jazz à Vienne** sur le territoire régional<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> Selon une étude réalisée par Atout France, en collaboration avec les organisations professionnelles UNIMEV et L'ÉVÉNEMENT, l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP), la Direction Générale des Entreprises (DGE) du Ministère de l'Économie et des Finances, la Banque des Territoires et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

<sup>6</sup> Source : Palais des Festivals

<sup>7</sup> Source : Sauve qui peut le court métrage

<sup>8</sup> Source : ViennAgglo

Une donnée d'autant plus importante qu'**Auvergne-Rhône-Alpes est aujourd'hui la première région festivalière de France.**

Concernant le sport, le territoire national se place dans les grands lieux mondiaux de l'événementiel, cumulant dans son histoire les grandes compétitions dépassant le milliard d'auditeurs, telles que **les Coupes du Monde de football, les Jeux Olympiques, l'Euro de football, mais aussi le Tour de France ou la Ryder Cup.** Localement, la diversité des territoires en Auvergne-Rhône-Alpes offre une multiplicité de possibilités, tant dans les grandes infrastructures que dans les territoires destinés à l'*outdoor*.

## CONTEXTE POLITIQUE ET NORMATIF

Il n'existe pour l'heure aucune obligation légale contraignante imposée aux organisateurs de l'événementiel. En revanche, évoluant au gré des changements de société, les financeurs publics et privés sont de plus en plus vigilants sur ces questions. **Un critère d'écoresponsabilité<sup>10</sup>** qui pèse de plus en plus lourd dans le choix des attributions de subvention notamment, dans la continuité des changements initiés par les publics eux-mêmes. Encore souvent intégrée à une démarche plus large de développement durable dans les demandes de soutien adressées aux collectivités publiques, la question de l'impact environnemental devrait sans doute à terme devenir beaucoup plus contraignant.

Si le cadre législatif tarde à s'adapter, avec une absence aujourd'hui de dispositif légal contraignant sur ces questions, il existe cependant un ensemble de normes et de labels capables de donner un cadre d'action aux structures.

## AGENDA 21

Les collectivités territoriales en premier lieu, elles-mêmes parfois organisatrices d'événementiel, sont contraintes par le cadre de l'**Agenda 21**, un plan d'action daté de 1992, portant sur la mise en œuvre des principes du développement durable au sein des collectivités. Développé à des échelles locales, transcrit dans différentes lois à l'échelon national, ce programme comprend différents volets liés aux questions environnementales telles que la gestion des ressources ou des déchets. Il fixe un premier cadre d'actions pour ces collectivités.

## NORMES ISO



Il apparaît d'ores et déjà que les acteurs de l'ESS, par le cadre particulier de leur mode de gouvernance, sont à

De manière générale, **l'importance du tourisme en France, première destination mondiale**, et sa forte histoire dans l'événementiel en font un territoire privilégié sur ces questions, une donnée importante qu'il convient de prendre en compte pour comprendre toutes les possibilités désormais offertes dans ce vaste secteur.

Au total, **le poids économique de l'événementiel, toutes branches et activités confondues, était estimé à 65 milliards d'euros en 2018<sup>9</sup>.** Compte tenu qu'une part importante de ces événements est portée par des associations, les retombées économiques dans le secteur de l'ESS sont non négligeables.

même de répondre de façon efficace aux exigences de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) / Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), même s'ils doivent encore, pour beaucoup, puiser dans cette dernière de quoi nourrir leurs pratiques.

Il s'agit là de principes généraux appliqués au secteur économique dans son ensemble. Un certain nombre de normes existent, plus particulièrement destinées aux acteurs du secteur :

- Le secteur événementiel s'est en effet doté de son propre outil, relativement contraignant, **la norme internationale ISO20121**, une norme sectorielle cadrant la mise en place d'une démarche responsable pour tous les types d'événements. Elle  **vise à promouvoir le développement durable intégré à l'activité événementielle.** Pour Fiona Pelham, présidente du Comité ISO « Organisation d'événements et développement durable », cette norme a pour objectif de fournir « *un cadre que les organisateurs d'événements, les sites d'accueil et les autres maillons de la chaîne logistique événementielle peuvent reprendre pour intégrer, maintenir et faire prospérer la notion de développement durable dans leurs méthodes de travail.* »<sup>11</sup>

Avec une norme contraignante et complexe à mettre en œuvre, les acteurs certifiés sont encore peu nombreux, même si la France est le pays au plus grand nombre de certifications obtenues (soit 51 en 2018, dont **Rolland Garros ou Les Transmusicales de Rennes**). En Auvergne-Rhône-Alpes, deux des sites événementiels lyonnais du groupe GL events, le **Centre de Congrès de Lyon et Eurexpo Lyon**, sont désormais certifiés ISO20121.

D'autres acteurs enfin utilisent le cadre qu'elle définit pour questionner leurs propres pratiques, sans chercher la certification.

- D'autres normes ISO, moins spécifiques au champ de l'événementiel, sont aussi gages d'une qualité d'engagement. On les retrouve parfois chez les acteurs de

<sup>9</sup> Source : [evenement.com/unimev](http://evenement.com/unimev)

<sup>10</sup> Si peu de collectivités ont pour le moment développé une politique contraignante en la matière, elles sont nombreuses à avoir conçu des outils pratiques pour guider les organisateurs d'événements de leur territoire. À titre d'exemple, la plateforme <http://evenement-durable-agglo.lyon.fr/> a été conçue il y a quelques années pour accompagner les organisateurs dans la réalisation d'un diagnostic préalable.

<sup>11</sup> Source : <http://3-0.fr/accueil-doc-dd/les-labels-et-les-normes/les-normes-iso/norme-%C3%A9v%C3%A9nementiel/iso-20121>

l'événementiel, notamment pour les normes **ISO 14001** (Management environnemental pour tout type d'organisation), **ISO 9001** (intégrant la satisfaction client et l'amélioration continue) et **ISO 26000** (termes, principes et pratiques de RSE). Cette dernière norme ne disposant pas de certification, puisqu'elle propose des lignes directrices et non des exigences, il existe une méthode d'évaluation spécifique pour les structures, l'**AFAQ 26000** et **AFAQ 26000 Collectivités**, garantissant le respect d'un certain nombre de critères.

## LABELS

Les labellisations sont également un élément important dans les démarches entreprises par les organisations, et sont de plusieurs types : généralistes ou sectorielles, nationales, européennes ou locales. Parmi elles, nous pouvons noter :

- **Charte qualité et développement durable France Congrès**, dédiée spécifiquement aux centres de congrès.
- Le label **LUCIE** qui garantit l'engagement dans les démarches RSE liées à l'ISO 26000 pour les PME et organisations.
- Les labels **Fedairsport**, pour la promotion du développement durable dans les lieux de pratique, et **Sport responsable** notamment.
- Un ensemble de labels liés aux équipements et lieux, qui peuvent donc être multiples et concerner aussi les

espaces d'événementiel. Nous pouvons citer entre autres **HQE**, pour les bâtiments, l'**Écolabel européen**, qui concerne aussi les services, **Clef Verte** pour les hébergements, **Green Globe** dédié au voyage responsable, incluant donc le tourisme d'affaires.

- Du côté des prestataires du spectacle, nous pouvons noter le label **Presta DD** qui incite les acteurs du secteur à se positionner sur les différents domaines du développement durable.
- **Imprim'vert** pour les imprimeurs, fortement sollicités sur ces événements largement pourvus en documentation papier.

À cela s'ajoutent les différents labels liés aux fournisseurs, alimentaires notamment : Agriculture Biologique, Commerce équitable, entre autres. À noter que le réseau des Traiteurs de France, largement partie prenante de l'économie événementielle, devait être certifié, à l'échelle de son réseau global, ISO 20121 en 2020.

Enfin, la labellisation se développe aussi à échelle locale. Lyon s'est doté par exemple du label **Lyon, Ville Equitable et Durable (LVED)**, qui garantit le respect des principes de développement durable des bénéficiaires du label. Couvrant l'ensemble des domaines d'activité, avec notamment un nombre important de labellisés dans la restauration ou la vente alimentaire, le label regroupe aussi des structures culturelles ou des entreprises de service.



Qualité  
& développement  
durable





# PARTIE 2 : LES OPPORTUNITÉS PAR SECTEUR

## ENERGIE ET PRINCIPAUX FLUX

Le caractère concentré en temps et en espace d'une multitude d'activités, de protagonistes, de métiers, d'actions et de participants génère de forts besoins en énergie. Or la question de l'énergie, et de son origine, est un point majeur des problématiques environnementales. **La transition énergétique vers un modèle plus vertueux est un enjeu fort des prochaines décennies, et devra concilier efficacité technique des solutions de production, coût accessible et maîtrise des consommations énergétiques.**

La question de l'énergie dans le secteur événementiel renvoie de fait aux problématiques plus larges de l'énergie dans notre système économique global. Du côté des organisateurs, il sera nécessaire de travailler sur deux leviers : se **fournir en énergie propre**, et **diminuer sa consommation**.

Sur ces deux volets d'actions, des structures de l'ESS sont en mesure de proposer des solutions :

En premier lieu, concernant la production ou la fourniture d'énergie aux acteurs de l'événementiel, il existe des structures coopératives de fourniture d'énergie propre et locale, à l'image de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif **ENERCOOP**. Preuve que le modèle coopératif peut être présent à tous les échelons de la filière énergétique, de la production d'énergie verte, à sa commercialisation.



Par l'utilisation de biocarburant, d'huile végétale recyclée ou par l'utilisation de l'hydrogène, des solutions d'approvisionnement des équipements en carburant alternatif existent et se développent.

Accompagner, structurer, soutenir les projets visant à relocaliser l'énergie, fédérer pour créer des actions collectives sont autant de portes d'entrée dans les problématiques de l'énergie pour les acteurs de l'ESS.

En second lieu, la question du **développement des solutions techniques économes en énergie** est cruciale et les opportunités fortes pour qui saura travailler sur des solutions efficaces et pratiques.

L'illustration la plus symbolique des besoins du secteur reste celle des aménagements très énergivores nécessaires aux festivals de la saison estivale. Les besoins électriques sont considérables, et pour l'heure l'utilisation de groupes électrogènes traditionnels est encore largement majoritaire. Des dispositifs de génération d'électricité alternatifs sont d'ores et déjà mis en place sur certains festivals (voir encadré « Coupure de courant » ci-contre), tels que des générateurs d'électricité à pédales, des panneaux solaires, etc. Le champ de l'innovation dans ce domaine est largement ouvert.



### Zoom « Festival Coupure de courant - Clermont-Ferrand (63) »

Événement de musique citoyen et gratuit, « Coupure de Courant » a investi le centre-ville de Clermont-Ferrand avec l'objectif de promouvoir la culture et le développement durable en utilisant uniquement des énergies renouvelables et des alternatives propres.

« Coupure de Courant » a souhaité s'emparer des questions d'économie d'énergie avec légèreté et proposer à ses spectateurs différentes formes artistiques, sans jamais recourir à des sources électriques d'origines industrielles. Le public est acteur majeur de l'autonomie énergétique du festival grâce à la mise en place de dispositifs propres générant de l'électricité : générateurs à pédales pour un vélo-concert, panneaux solaires mobiles pour alimenter un DJ, etc.

Au sein du festival, il a été mis en place plusieurs ateliers sur les thématiques du recyclage, du compostage, de la récupération et du « Do It Yourself » tout en favorisant le circuit court ainsi que des conférences sur le climat.

Le Festival est porté par l'association APOCES, l'Association Production Organisation Création d'Événements et Spectacles, créé en 2017.

Une nouvelle édition sera proposée en 2021 et de petits événements tout au long de l'année 2020.

Site internet : [www.facebook.com/FestivalCoupuredeCourant/](https://www.facebook.com/FestivalCoupuredeCourant/)

Malgré les difficultés, le secteur événementiel évolue. La



© Coupure de Courant

signature par la Fédération française de football, début 2020, d'une charte écoresponsable initiée par le ministère des Sports et WWF vise plusieurs domaines d'actions, parmi lesquels **la réduction de la consommation d'eau et d'énergie dans les équipements** de Clairefontaine notamment. Toujours dans le sport, la charte établie par l'association **Surfrider** à destination des organisateurs d'événements

rappelle les règles essentielles :

- Recourir à des systèmes économes en énergie pour l'éclairage, le chauffage, la restauration : LED, lampes basse consommation, chauffage plus performant, etc.
- Mettre en place des systèmes et des équipements économes en énergie et adapter l'utilisation des différents équipements à leur usage (éclairage, chauffage, etc.) pour réduire la consommation d'énergie à leur poste.



Que ce soit pour penser les plans d'action en amont ou mettre en œuvre des solutions techniques, les besoins d'accompagnement des organisateurs sont importants.

## TRANSPORTS

Avec l'énergie, la question du transport est l'autre sujet majeur à traiter pour engager une réelle diminution des impacts de l'événementiel. Si l'on pointe régulièrement les événements sportifs comme responsables de forts impacts environnementaux, ce sont en réalité les déplacements induits par l'événement qui en sont majoritairement responsables, bien plus que les pratiques sportives en elles-mêmes. Là encore, les politiques à mettre en œuvre sont globales, sans que cela n'empêche les acteurs de terrain de l'ESS de penser à des solutions à plus petite échelle.

**Les actions à mener sont donc de deux ordres.**

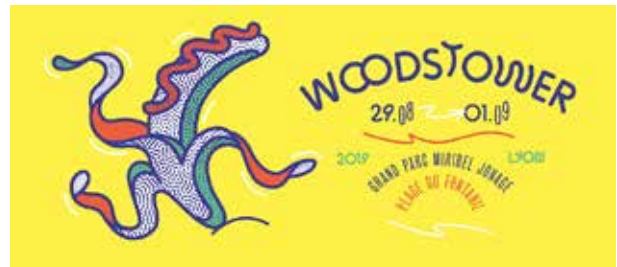
Concernant la **promotion des déplacements doux** (cheminement piétons ou vélos jusqu'au lieu de l'événement, plateforme de covoiturage, mise en œuvre de véritables plans de déplacement lors de la conception des événements,...), des acteurs de l'ESS peuvent accompagner les organisateurs d'événements dans la sensibilisation des publics et la mise en œuvre de dispositifs de déplacement ponctuels, tels des convois à vélo. C'est notamment le choix qui a été fait par le festival Woodstower, situé au Grand Parc de Miribel Jonage (voir encadré ci-contre).

Concernant le **développement de nouvelles solutions techniques** pour faciliter les déplacements à moindre impact, des acteurs de l'ESS se positionnent dans le secteur du transport. A cet égard, la coopérative **CITIZ** propose par exemple des véhicules en autopartage.



Promotion et organisation de formes responsables de déplacement et développement de solutions techniques facilitatrices sont donc deux entrées possibles pour les acteurs de l'ESS sur cette thématique.

En parallèle, associations spécialisées, coopératives, professionnels de l'accompagnement issus de l'ESS peuvent trouver dans les activités de conseils et d'accompagnement un fort levier de développement autour de deux axes majeurs : **coconstruire des solutions nouvelles et organiser de véritables plans d'action en amont** des événements.



### Zoom sur l'initiative de Woodstower

Woodstower, festival qui se déroule dans le Grand Parc de Miribel-Jonage, est depuis des années précurseur et pilote dans le domaine du développement durable sous tous ses aspects (social, environnemental, économique). Sur le volet des déplacements, les organisateurs incitent les festivaliers à venir à plusieurs, que ce soit en voiture, en navette ou à vélo, pour limiter l'impact des transports individuels. Ainsi, des navettes bus sont assurées depuis les villes limitrophes, en partenariat avec les services publics de transport en commun ; du covoiturage est proposé pour se rendre sur le site du festival ; et des convois vélos «fun et décalés» sont organisés avec l'association Mouvement de Foule au départ du centre de Lyon.

Site internet : [www.woodstower.com](http://www.woodstower.com)

## DÉCHETS

La question des déchets a été quant à elle largement prise en main par le secteur de l'événementiel, grâce notamment à la forte mobilisation d'acteurs de terrain.

Les actions mises en œuvre par les organisateurs en matière de gestion des déchets se déclinent selon la typologie suivante :

- Dimensionnement des flux (anticipation)
- Réduction à la source (privilégier le zéro déchet)
- Accompagnement des équipes porteuses de projet / d'événement
- Sensibilisation aux changements de comportement des publics
- Unification des méthodes de tri (simplification)
- Valorisation (notamment des biodéchets)

Le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes porte d'ailleurs deux initiatives remarquables, **Aremacs** et **Les Connexions**, qui œuvrent toutes deux dans l'accompagnement à la réduction, la gestion, et la valorisation des déchets afin de limiter les impacts environnementaux.



Initiatives de terrain et militants, ces projets ont su faire évoluer leur action au fil des années. Partant d'une volonté de « nettoyer » des espaces événementiels sportifs ou culturels dégradés il y a quelques années, ces structures d'accompagnement se positionnent aujourd'hui sur la mise en place de politiques ambitieuses de réduction des déchets en amont des événements, et la sensibilisation des publics.



Les **événements d'affaires** et **rencontres professionnelles** sont aujourd'hui un débouché conséquent pour ces porteurs de projets, fortement implantés et soutenus dans le secteur culturel et sportif.



L'Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives est née d'une volonté d'accompagner les changements de comportement des organisateurs et publics des manifestations sportives et culturelles. Créée entre Lyon et Marseille, l'association dispose désormais d'antennes sur tout le territoire français et a développé son savoir-faire auprès d'une grande diversité d'acteurs, des petites structures locales à de grands événements internationaux. Si la mise en œuvre de poubelles de tri à destination des publics est encore une action menée sur le territoire, l'association travaille désormais sur des politiques larges d'accompagnement à la réduction des déchets en amont, et à la mise en œuvre de processus de valorisation de ces derniers à grande échelle. Elle porte également son expertise technique auprès d'acteurs nationaux et des collectivités publiques, assurant ainsi une massification des changements de comportement.

Site internet : [www.aremacs.com](http://www.aremacs.com)

Les acteurs existants disposent des expertises nécessaires à une massification des pratiques de bonne gestion des déchets sur les événements. Toutefois, de nombreuses opportunités complémentaires sont à identifier, pour les structures de l'ESS, notamment dans la **création d'offres très spécifiques pour trouver des débouchés à certains déchets** (exemple : biodéchets pour du compost, transformation de bâches PVC pour faire des sacs, etc.). L'envergure nouvelle de cette thématique incite de fait les acteurs de l'événementiel et les structures qui les accompagnent à trouver, voire inventer, de nouvelles solutions.

L'**abandon programmé du plastique** à usage unique crée également de nouvelles opportunités de solutions alternatives. Entre prévention nécessaire et solutions techniques de remplacement, les enjeux sont énormes.

La problématique des déchets porte désormais sur l'ensemble des ressources nécessaires à un événement, et plus seulement sur les déchets alimentaires ou plastiques. Décors, moquettes, costumes, matériels techniques, mobiliers sont autant de produits de l'événementiel dont l'usage unique pose question. Certains acteurs, culturels notamment, commencent à systématiser les principes de réutilisation, à l'image de **l'Alternateur** en Savoie, recyclerie spécialisée dans les décors et matériaux de spectacles. Cette évolution des pratiques devra être généralisée et massive, et donc être accompagnée par des acteurs compétents.





### Zoom « L'Alternateur »

L'Alternateur est implanté au cœur du territoire rhônalpin. L'association ouvre en septembre 2015 une recyclerie spécialisée

dans les Arts en milieu rural aux Échelles. Leur but ? Créer une économie circulaire à partir de décors de spectacle et de rebuts de matériaux. Il s'agit de collecter, trier, valoriser, recycler et réemployer des décors, objets et matériaux en tout genre.

Site internet : [www.lalternateur.com/](http://www.lalternateur.com/)

## ALIMENTATION

Portée par une évolution rapide des demandes des publics, relativement simple à mettre en œuvre, visible, la question d'une alimentation plus vertueuse est désormais ancrée dans les démarches événementielles. Pourtant, des freins subsistent encore, concernant l'approvisionnement ou les prix.

L'offre est en pleine évolution et a su se renouveler en s'appuyant sur ces principes généraux :

- Relocalisation des fournisseurs,
- Part grandissante du bio,
- Amélioration qualitative de l'offre,
- Réduction du gaspillage alimentaire.

Reste que la **massification** sur des événements de fortes influences (festivals, salons professionnels, grands événements sportifs), crée des problèmes conséquents d'approvisionnement. **Il est en effet parfois difficile de trouver en local une offre suffisante, en produits bruts, en produits transformés ou en prestataires, pour répondre à la demande sur un temps court mais particulièrement intense.**

Les acteurs de l'ESS peuvent ici être porteurs de réponses collectives. Coopératives de producteurs, associations de mutualisation d'achats groupés à destination des organisateurs sont des exemples concrets rencontrés sur le terrain, efficaces, mais encore peu nombreux. **Mutualiser la production ou les moyens de production** d'un côté pour répondre à la demande, **mutualiser les achats de l'autre pour offrir des débouchés plus sûrs** et réguliers sont deux objectifs à court terme, sur lesquels les acteurs de l'ESS qui ont la connaissance du secteur coopératif et mutualisé peuvent apporter une réelle plus-value.



### Zoom « GRAP »

GRAP, Groupe Régional Alimentaire de Proximité, est une coopérative réunissant des activités de transformation et

de distribution dans l'alimentation bio-locale.

Les activités présentes dans GRAP vendent en majorité des produits biologiques ou issus de l'agriculture paysanne, de

l'agro-écologie, des terres en conversion. L'objectif est de favoriser les circuits courts et locaux.

Le groupement a pour objet de fédérer toutes les activités du secteur, à l'exclusion des activités en amont de la production agricole ou d'élevage du fait de leurs spécificités. Le périmètre de GRAP est régional (150 kilomètres autour de Lyon environ) afin de garder une forte synergie entre les différentes activités de la coopérative.

Site internet : [www.grap.coop](http://www.grap.coop)

Le développement de services traiteurs par des structures coopératives ayant mis l'accent sur la qualité et l'engagement depuis quelques années sur Lyon est également un exemple concret du rapprochement contextuel fort entre ESS et événementiel.

L'enjeu de la réduction du gaspillage alimentaire est également important. Le travail sur une meilleure anticipation et une estimation plus juste des quantités permet également de maîtriser le budget consacré à l'alimentation sur le festival et de faire appel à une offre plus qualitative.



### Zoom « RÉCUP&Gamelles »

Recup et Gamelles est une association lyonnaise, créée en 2014 par trois fondatrices engagées depuis de nombreuses années autour des enjeux environnementaux et socio-éducatifs, en vue de les partager et de les diffuser au grand public.

Elle s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, sociale et solidaire, et zéro déchet. Recup et Gamelles a notamment pour objet la sensibilisation du grand public et des acteurs de l'alimentation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, via des ateliers et des actions collectives.

Site internet : [www.recupetgamelles.fr](http://www.recupetgamelles.fr)

Les changements sont donc à l'œuvre, au gré des évolutions de la société et d'un cadre réglementaire en pleine mutation, et les structures de l'ESS peuvent là aussi développer de

nouvelles approches et accompagner les structures vers leur politique « zéro gaspi ».

## MUTUALISER, RÉEMPLOYER, RECYCLER

Comme nous venons de le voir, l'organisation écoresponsable dans l'événementiel est en pleine expansion. Les pratiques ont fortement évolué, autant sur la question des déchets, que sur celle de l'alimentation, et les acteurs cherchent aujourd'hui à traiter des thématiques complémentaires, liées à l'énergie et au transport notamment.

Dans chacune de ces réflexions, la question de la ressource est primordiale, il convient de la préserver, d'en minimiser les utilisations. Pour le matériel utilisé sur les événements, cela passe par **une politique soutenue de réutilisation, de réemploi, de limitation des achats, puis en tout dernier lieu, de recyclage.**

Les projets de mutualisation, avec achats et utilisations partagés, nécessitent néanmoins un important travail d'organisation de la gouvernance et des modalités concrètes de fonctionnement : valorisation « numéraire » des matériels, stockage, entretien, règles d'usage, règles d'amortissement, organisation des plannings pour les biens mutualisés, entre autres. Si les valeurs de mise en commun sont largement reconnues et partagées au sein des acteurs de l'événementiel, culturels et sportifs notamment, la lente évolution des pratiques tient à la complexité de mise en œuvre concrète.

Avec son expérience forte dans les actions de mutualisation, le secteur de l'ESS est sur ces questions en capacité d'en faciliter le développement, de prendre part de manière active aux avancées en cours.

Après avoir pensé la mutualisation de l'emploi, à travers les coopératives d'activités ou les groupements d'employeurs par exemple, des acteurs de l'ESS portent les principes de mutualisation sur d'autres domaines, et notamment matériels. Utiliser à plusieurs les matériels nécessaires à une action événementielle, courte et définie dans le temps, permet de diminuer largement les ressources nécessaires à chacun. Partager plutôt qu'individualiser les matériels, c'est notamment le projet porté par **Cagibig**.



Née dans le secteur de l'événementiel et du concert plus précisément, l'association Cagibig a développé au fil du temps un véritable projet novateur de mutualisation. En s'appuyant sur les besoins des organisateurs, le projet fut initialement pensé comme un magasin itinérant, se déplaçant sur sites, capable de répondre aux besoins spécifiques des acteurs de l'événementiel, puis est devenu un projet plus large de mutualisation de matériel pour les organisateurs. A travers le développement d'une plateforme numérique, la constitution d'une communauté et des achats collectifs, Cagibig s'attache à organiser et accompagner le partage de matériel et d'éléments techniques. Tout en développant son travail sur la nécessaire économie des ressources et en accompagnant les besoins logistiques de ses membres, Cagibig cherche désormais à créer des ponts entre différentes typologies d'organisateur, issus du secteur culturel mais aussi de l'entreprise ou de l'événementiel d'affaires.

Site internet : [www.cagibig.com](http://www.cagibig.com)

En parallèle de ce travail sur la mutualisation et l'usage partagé des matériels, se pose la question de leur réemploi, notamment sur les parts de consommables ou de produits moins pérennes. Des possibilités sont alors offertes par **les ressourceries et les recycleries**, qui partagent des objectifs communs : la collecte, la valorisation et le réemploi, par la revente d'occasion ou le don, des biens matériels. Certaines de ces structures sont dédiées au secteur culturel, à l'image du projet porté par **La Réserve des arts**, basée à Pantin : une plate-forme d'échanges et de réemploi de décors et de tissus, qui collabore avec 7 000 créateurs et institutions dont l'Opéra national de Paris<sup>12</sup>. En région PACA, le collectif des festivals **Cofees** porte la mutualisation des ressources comme l'un de ses 4 piliers d'action écoresponsable.



<sup>12</sup> Source : Le Monde, 12/01/2020

## LES OPPORTUNITÉS CONTEXTUELLES ET PARTICULIÈRES

Au-delà de cette évolution généralisée vers plus d'écoresponsabilité, reste un ensemble d'opportunités dues au contexte, à l'actualité ou à la mise en œuvre de politiques européennes, nationales ou locales.

L'organisation des **JO 2024 à Paris** devrait à cet égard constituer un test marquant. Dans le contexte réglementaire et médiatique actuel, le travail de ces très grands événements sur les questions du développement durable est scruté. Si l'essentiel de l'organisation se situe en région parisienne, certaines épreuves seront délocalisées, et c'est donc localement que l'on pourrait faire appel à une multitude de prestataires et d'intervenants, sur tous les domaines d'action : déchets, alimentation, conseil, pôles d'expertise, fournitures, formation, transports, hôtellerie...

Une donnée d'autant plus importante que le secteur de l'ESS est fortement incité à prendre part à l'élaboration de la manifestation. Le comité d'organisation a par exemple confié à l'association **Les Canaux** une mission visant à faciliter l'accès des entreprises de l'ESS aux marchés de Paris 2024. Les débouchés potentiels sont énormes, sur une très large diversité de domaines.



A cette échelle conséquente, c'est potentiellement l'ensemble du secteur de l'événementiel écoresponsable qui pourrait être consulté, sollicité, démarché, pour répondre aux énormes besoins et aux exigences nouvelles que l'organisation voudra, et pourra s'imposer.

Certaines opportunités viennent également du **lieu dans lequel s'organise l'événement**, et des contraintes environnementales qui s'exercent sur les organisateurs. Les acteurs de l'événementiel «outdoor», festivals ou événements sportifs notamment, ont par nécessité intégré les questions d'écoresponsabilité, de par leur utilisation d'espaces naturels.

Ainsi, le festival culturel **Woodstower** à Miribel-Jonage ou **le Chartreuse trail festival**, à vocation sportive, s'implantent tous deux dans des zones Natura 2000, créant ainsi des besoins spécifiques et des contraintes fortes sur les organisateurs en termes de transport, gestion des flux (énergie, eau...), etc. Un exemple de la nécessaire adaptabilité dans l'expertise portée par les acteurs de l'ESS qui souhaiteraient intégrer le champ de l'action écoresponsable.

## ESS ET ÉVÉNEMENTIEL ÉCORESPONSABLE, LES 8 POINTS FORTS :

01

Un secteur très varié, qui cherche à **changer rapidement** ses habitudes pour plus d'écoresponsabilité, poussé par les pouvoirs publics.

05

Un **besoin fort** sur la **réduction** et la **valorisation des déchets** et l'**anti-gaspi**, avec la possibilité de développer des offres nouvelles sur des filières très spécifiques en complément des acteurs de l'ESS déjà présents.

02

Un secteur **économique de poids**, notamment en région Auvergne-Rhône-Alpes.

06

D'**énormes besoins** sur le secteur de l'**alimentation, fournisseurs de matières premières, produits transformés et prestataires**, auxquels le modèle coopératif et les structures de l'ESS peuvent apporter une réelle plus-value, afin d'améliorer les circuits de production et répondre à la demande croissante.

03

De **forts besoins d'accompagnement** vers les processus de certification et de labellisation, sur lesquels les structures de l'ESS peuvent se positionner.

07

Un **appel d'air** probable en termes de marchés et de soutiens créé par les **JO de Paris 2024** à l'échelle du territoire français.

04

Deux **enjeux majeurs**, le **transport** et l'**énergie**, pour lesquels des solutions techniques portées par l'ESS peuvent trouver leur place.

08

Un secteur événementiel qui prend conscience des **nouvelles formes de coopérations à adopter**, créant notamment de fortes demandes d'accompagnement sur les logiques de mutualisation et de partage des matériels et compétences.

NOTE RÉALISÉE PAR : DAMIEN DEBARD - HORS-LIGNES  
SUIVI RÉDACTIONNEL : JULIE LAVEYSSIERES - CRESS AURA

HORS-LIGNES

cress  
Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire  
Auvergne-Rhône-Alpes

### Ils soutiennent la CRESS AuRA en 2019

#### Partenaires publics



#### Partenaires privés

